



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2

0

1

8



CACG
Valorisons votre territoire



Sommaire

Notre feuille de route
P. 6 à 7

Express & RSE 2018
P. 8 à 9

Conseil d'Administration
P. 42 à 43

Chiffres clés
P. 44 à 45



EAU

Le défi du changement
climatique

P. 10 à 17



ÉNERGIE

Valoriser
les ressources locales

P. 18 à 25



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Le futur ? Des pratiques
responsables

P. 26 à 31



INTERNATIONAL

Accompagner
le développement

P. 32 à 41

Notre feuille de route



« Les territoires ont en eux les réponses aux enjeux de la transition »

Le monde bouge : réchauffement climatique, tension sur la ressource en eau, remise en question du modèle agricole, pression environnementale, vieillissement démographique, transition énergétique, rôle des collectivités, attentes sociétales... La CACG mobilise ses savoir-faire pour aborder ces transitions de façon globale, intégrée, en associant les territoires qui disposent de formidables ressources et sont porteurs de solutions.

En 2018, plus que jamais, la CACG a pleinement rempli ses objectifs « d'entreprise des territoires du futur ». Sur le terrain, notre Plan Stratégique 2017-2021 avance bien. De nombreuses actions concrètes ont été engagées en co-construction avec les acteurs locaux, pour accompagner ces mutations et les transformer en opportunités d'avenir. De formidables pépinières pour créer de la valeur, des emplois et de l'attractivité territoriale.

Alain Poncet, Directeur Général de la CACG

Territoires impliqués

INNOVANTS

La CACG multiplie ses actions de recherche et noue des partenariats avec des structures d'innovation pour imaginer des solutions intelligentes, en phase avec les problématiques locales. La R&D de la CACG travaille main dans la main avec les territoires pour optimiser les ressources.

ATTRACTIFS

La CACG identifie les « forces » locales, les valorise et les transforme en pôles d'attractivité durables. Elle accompagne les projets porteurs de valeur ajoutée, créateurs d'emplois et de dynamique économique : énergies renouvelables, nouvelles filières agricoles... Et révèle les formidables gisements de ressources des territoires.

RESPONSABLES

La CACG donne de la valeur aux initiatives locales pour produire de l'exemplarité et des emplois. Elle place les préoccupations sociales, économiques et environnementales au cœur de ses actions et s'engage, en faveur de la diversité, de la lutte contre la discrimination et de la mixité sociale.

SOLIDAIRES

La CACG et sa filiale CA 17 International s'engagent pour le développement des pays du Sud. Les compétences du Groupe, acquises depuis 60 ans sur l'hexagone, lui permettent de soutenir des projets de gestion de l'eau et de sécurité alimentaire sur tous les continents.

MARS

06

Coopération SODAGRI-CACG

La Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal et la CACG partagent des valeurs communes et des stratégies de développement complémentaires. Elles ont décidé d'associer, sur 4 ans, leurs savoir-faire respectifs en matière de développement : valorisation d'infrastructures hydrauliques, développement des productions agricoles irriguées, renforcement des actions propices au développement rural.



27

Découvrir de nouveaux métiers

Lors de la rencontre organisée par Pôle Emploi Mont-de-Marsan entre des personnes en recherche d'emploi et des entreprises du secteur eau et forêt, la CACG a présenté ses métiers en hydrologie. Des vocations en perspective !



AVRIL

17

Visite OMVS

Suite à plusieurs échanges entre les deux structures et à la visite d'Alain Poncet au Sénégal, Hamed Diane Semega, Haut-Commissaire de l'OMVS, a profité d'un voyage officiel en Europe pour visiter le canal de la Neste et échanger sur les enjeux communs à nos deux régions. Un pas de plus vers une coopération internationale porteuse de sens !



JUILLET

20

Système Neste

La nouvelle préfète du Gers, Catherine Seguin, élue coordinatrice du système Neste, a visité l'ouvrage en compagnie de la CACG.



SEPTEMBRE

19

Partenariat Mairie de Tarbes-CACG

Depuis 2008, la Mairie de Tarbes développe un programme d'Éducation au Développement Durable (EDD) dans 70 classes primaires de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. La CACG a signé un partenariat avec la mairie pour sensibiliser les enfants à la thématique « eau ». Quatre ateliers permettent d'expliquer la sécheresse, la gestion de l'eau et la conciliation des usages, le Canal de la Neste et son rôle sur la physionomie de la Gascogne, les enjeux de l'eau dans le contexte du changement climatique.



OCTOBRE

1^{er}

Colloque Énergies et Territoires

Première édition organisée par la CACG et le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne au Palais Beaumont (Pau). Preuve que le sujet interpelle, plus de 300 acteurs locaux ont assisté à l'événement.



09

Charte Entreprises et Quartiers

Alain Poncet, signe aux côtés de huit entreprises du département, la charte « Entreprises et Quartiers ». L'occasion d'inscrire sur le long terme les actions engagées depuis plusieurs années par la CACG en faveur de la non-discrimination et de la mixité.



11

Sarrancolin

À l'occasion de la journée d'échange de la Direction Départementale des Territoires du Gers, la CACG a accompagné l'ensemble du personnel sur le site de Sarrancolin.

15 – 19

L'Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF) organise sa 7^e session.

Le Bassin Adour-Garonne est choisi comme exemple pour aborder la résilience des territoires face au changement climatique. Partie prenante dans l'organisation de cette session, la CACG a eu l'occasion d'apporter son témoignage au travers d'une prise de parole d'Alain Poncet.



17

Visite d'une exploitation dans le Gers

Michel Delaere, client irrigant de la CACG et cultivateur, a accueilli une délégation de l'IAGF. Il lui a présenté les enjeux de l'eau sur son exploitation. Cette visite organisée par la CACG a permis à chacun de mesurer toute l'importance et le rôle de la CACG et du système Neste sur ce territoire.



23

Sport et emploi

FACE Pays de l'Adour organise une rencontre sportive et studieuse entre demandeurs (ses) d'emploi et entreprises du territoire, dont la CACG. Les échanges ont porté sur les attitudes essentielles à la pratique d'un sport et à la recherche d'un emploi : confiance en soi, dynamisme, motivation...



NOVEMBRE

7 – 8

Délégation marocaine

Voyage d'études d'une délégation de cadres et conseillers de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA). Ce déplacement a permis à plusieurs acteurs marocains de découvrir les conditions pratiques de mise en œuvre du conseil agricole dans une région française. Objectif : enrichir la réflexion des acteurs de la Stratégie Nationale du Conseil Agricole (SNCA) de la région Béni-Mellal pour améliorer la planification, l'organisation, le suivi et les pratiques.

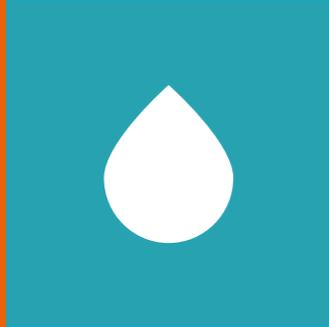
08

Réinsertion

La CACG fait don d'un véhicule à l'association d'aide à la réinsertion Femmes Initiative Laubadère. Ce véhicule va lui permettre de développer un système de livraison des repas.



Express
et
RSE



« Le défi
du changement
climatique »

EAU

La CACG est le garant d'un partage équitable de l'eau sur les territoires : elle garantit une gestion durable, dans des régions marquées par une forte tension sur la ressource et soumises à des événements extrêmes liés au changement climatique.

 **637** ouvrages
en gestion

 **500** millions
de m³ gérés



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les acteurs du territoire se mobilisent

LA CACG, PLUS DE 60 ANS

d'expertise du cycle de l'eau
sur le bassin Adour-Garonne

Partenaire des territoires, la CACG garantit un partage équitable de l'eau pour tous les usages : eau potable, biodiversité, irrigation, industrie, pêche, tourisme, hydroélectricité... Son expertise en termes de gestion durable de l'eau, dans un contexte de changement climatique, en fait un acteur incontournable.

Nos savoir-faire : conseil, construction, exploitation d'ouvrages... des solutions sur mesure dans une approche globale. Nos réponses intègrent les grands enjeux économiques et environnementaux régionaux, comme les spécificités du territoire.



LE BASSIN
ADOUR-GARONNE :
DÉFICITAIRE EN EAU
LA MOITIÉ DE L'ANNÉE

HORIZON
2050
3 GRANDS
IMPACTS
IDENTIFIÉS

► L'EAU, « GRANDE CAUSE » DU SUD-OUEST

Le Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) tire la sonnette d'alarme sur les conséquences catastrophiques du réchauffement climatique si l'augmentation de la température mondiale n'est pas limitée à 1,5 degré.

Dans le Sud-Ouest – Entre 2010 et 2015, les agglomérations de Toulouse et Bordeaux ont enregistré une croissance démographique de + 7 %. Une dynamique qui exige plus d'eau mais aussi plus d'espace : les sols sont artificialisés au détriment des espaces naturels et des sols agricoles. Dans ce contexte de rareté de l'eau, la question du vivre ensemble se pose.

Notre réponse : Se concentrer sur les différents usages de l'eau. Réussir à les concilier de façon équitable et coordonnée.

1 → QUANTITÉ

Le déficit entre besoins et ressources en eau est estimé à 1,2 milliard de m³ en 2050.

2 → QUALITÉ

La diminution des débits va réduire la capacité des fleuves à traiter naturellement les rejets des stations d'épuration et la capacité de dilution des pollutions ponctuelles.

3 → VULNÉRABILITÉ

Les événements climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, inondations) seront nombreux et plus intenses. Les territoires marqués par une forte artificialisation des sols sont les plus vulnérables.

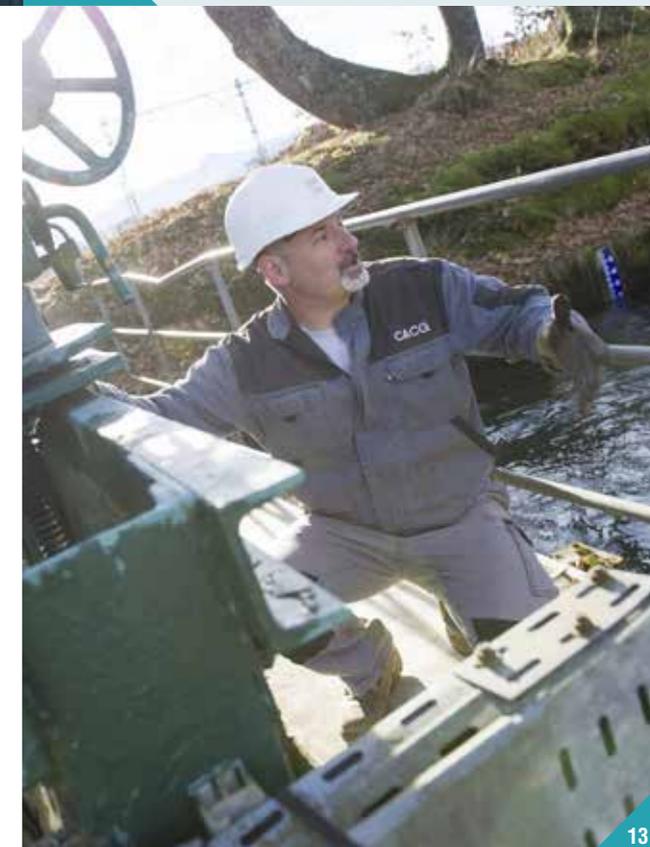
Source IAGF

Adour-Garonne : 4 acteurs – Partager la ressource en eau pose la question de sa gouvernance au niveau local, régional, national. L'eau est un bien commun qui exige une responsabilité collective. Sur le territoire du bassin Adour-Garonne, la responsabilité est partagée entre :

- Le Comité de bassin et l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- La région Nouvelle-Aquitaine
- La région Occitanie
- Le préfet coordonnateur de bassin

5 priorités – C'est une première en France ! Les acteurs ont créé une « Entente » pour coordonner la lutte contre le changement climatique sur le bassin Adour-Garonne. Cette démarche témoigne de la volonté d'agir ensemble. Une stratégie qui repose sur cinq priorités :

- Accompagner un plan d'économie d'eau sur tous les usages.
- Développer des mesures fondées sur la nature, comme la restauration de zones humides ou la végétalisation des villes.
- Optimiser les ressources existantes et en mobiliser de nouvelles pour sécuriser les usages.
- Soutenir l'émergence de nouvelles filières.
- Lutter activement contre l'artificialisation et l'érosion des sols.





INITIATIVES POUR L'AVENIR DES GRANDS FLEUVES (IAGF)

La 7^e session IAGF (octobre 2018) portait sur le stress hydrique. L'exemple du Bassin Adour-Garonne a permis d'aborder « la résilience des territoires au changement climatique ». Au terme d'une semaine de réflexion, dont la CACG était partenaire, l'IAGF, a fait plusieurs préconisations :

- ▶ Simplifier, unifier et partager la gestion de l'eau.
- ▶ Intégrer la ressource en eau dans les stratégies de développement agricole, touristique, urbanistique et d'aménagement du territoire.
- ▶ Échelonner les actions à mettre en place dans l'espace et dans le temps.
- ▶ S'approprier les enjeux de l'eau pour les faire comprendre, créer de la confiance et agir de manière solidaire.



▶ NESTE ET RIVIÈRES DE GASCOGNE La CACG garantit une gestion de l'eau durable

La sécheresse de 2017 s'est poursuivie en 2018. Toute l'année les équipes de la CACG se mobilisent pour maintenir un débit minimum dans les rivières de Gascogne. Grâce au canal de la Neste ce sont ainsi 350 000 m³ qui ont réalimenté durant tout l'hiver le Gers, la Baise et les quinze autres rivières du système Neste, permettant ainsi d'équilibrer les usages.

DÉCOUVREZ
le système Neste
en vidéo !

via ce QR
code



▶ MARAIS POITEVIN Une gestion de l'eau en mode collectif, pour concilier dynamique économique et respect de l'environnement

Engagé dans une démarche environnemental, le département de la Vendée applique une gestion de l'eau innovante, basée sur la mutualisation des ressources : les agriculteurs gèrent ensemble l'eau stockée en hiver pour un usage concerté en été, préservant ainsi la nappe phréatique.



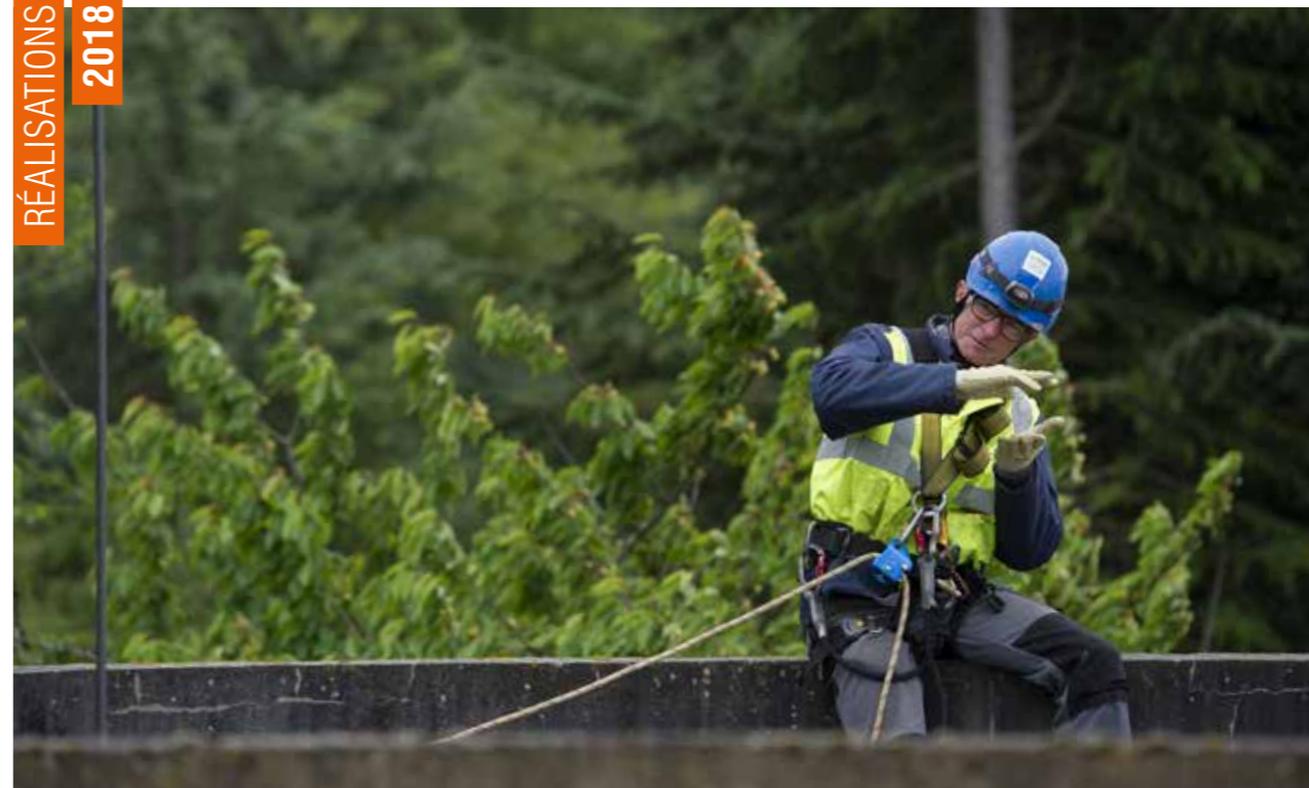
L'eau n'est pas seulement la première des matières premières la plus nécessaire à la vie. C'est aussi le miroir de nos sociétés. Dis-moi d'où vient ton eau ? Qui la gouverne ?... Et je te dirai les mesures à prendre pour qu'elle perdure ».

Erik Orsenna
Président IAGF

Le sud du département de la Vendée est divisé en trois unités de gestion : Autizes, Vendée et Lay.

Après un mois de juin pluvieux permettant une recharge complète des milieux naturels, l'été a été très exigeant. De ce fait, les réserves ont été largement sollicitées avec un taux de vidange global de 95 %, montrant ainsi tout leur intérêt pour concilier dynamique économique, multi-usages de l'eau, protection des milieux et respect de l'environnement.

RÉALISATIONS
2018

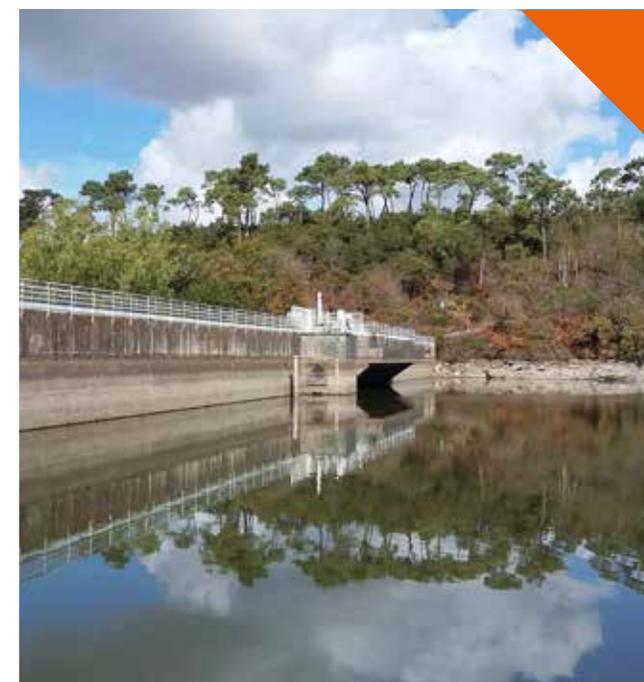


▶ VENDÉE EAU La CACG, acteur de la réutilisation des eaux usées

En 2018, la CACG a remporté l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet Jourdain lancé par le service public de l'eau potable, Vendée Eau. **Objectifs** : anticiper les impacts du changement climatique et sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur le territoire. Transition écologique, économie circulaire de l'eau, résilience des territoires face au changement climatique, ce projet unique en France est un véritable outil de recherche et de démonstration de la réutilisation des eaux usées.

Coordination et pilotage CACG

- ▶ Le projet Jourdain vise à valoriser les eaux usées traitées, issues de la station des Olonnes. Elles iront réalimenter la retenue du Jaunay et compléter la ressource en eau disponible pour la production d'eau potable.
- ▶ Le pilote comprend la création d'un traitement tertiaire pour améliorer les performances de traitement, le refoulement des eaux usées traitées sur 25 km et l'alimentation de la retenue du Jaunay.
- ▶ Associée à 2 partenaires – Cabinet Merlin et Ecofilae – pour une durée de 7 ans (2018-2025), la CACG intervient sur :
 - La coordination globale du projet.
 - Le pilotage des actions de concertation et co-construction.
 - Les dossiers réglementaires, la recherche de financement, la mise en place d'une Zone de Rejet Végétalisée (ZRV), la modélisation.



INGÉNIERIE

Vendée Eau renouvelle sa confiance à la CACG

C'est signé pour 5 ans ! En 2018, la CACG a renouvelé son plus gros contrat d'ingénierie. Ce partenariat avec l'Établissement public Vendée Eau porte sur deux missions : l'assistance technique et le suivi d'auscultation de 16 barrages.

RETENUE DE RAZISSE



INTERVENTION DE NOS MÉCANICIENS SCAPHANDRIERS

Gérée par Véolia, la retenue de Razisse dans le Tarn a fait l'objet de travaux de rénovation. La première mise en eau de ce barrage exploité pour la distribution d'eau potable et la production d'hydroélectricité, datait de 1954. OTV, filiale de Véolia, a mandaté une équipe de mécaniciens scaphandriers de la CACG pour installer une vanne sur la prise d'eau principale. Pose du châssis, test de robustesse et d'étanchéité... Les travaux prendront fin en 2019, le tout à 25 m de profondeur !

GEMAPI La CACG accompagne les collectivités

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire.

La CACG, historiquement présente sur les marchés en lien avec la GEMAPI, accompagne les collectivités avec des prestations sur mesure : aménagement de bassins hydrographiques, entretien et restauration de cours d'eau, défense contre les inondations...



► Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Neste

Un chantier de ralentissement dynamique des écoulements du ruisseau Barricave (Ilhet-65) a été réalisé en octobre-novembre 2018. La CACG, maître d'œuvre sur ce projet, a mené les études topographiques, hydrologiques et hydrauliques amont, pour le compte de la mairie d'Ilhet et de la Communauté des Communes Aure-Louron.

► Tarbes : étude de l'aléa inondation

L'étude des aléas inondations des rivières de l'agglomération de Tarbes a été confiée à la CACG par la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées en 2018. Les rivières étudiées sont l'Adour, l'Echez, le Mardaing, la Gespe, l'Alaric et leurs principaux affluents. Ce projet en cours de réalisation sera par la suite utilisé dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Inondation des communes de l'agglomération.



VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF) Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le Canal des Deux-Mers

Dans le cadre de la modernisation de sa politique en matière de gestion hydraulique, l'Établissement Public VNF, en charge de la gestion de la majorité des voies navigables de France, a sollicité la CACG pour l'accompagner sur deux étapes du chantier Canal des Deux-Mers :

- L'instrumentation pour une meilleure connaissance du réseau et de ses consommations.
- La supervision des systèmes de gestion de l'eau.

En 2018, la CACG a réalisé un diagnostic approfondi afin d'élaborer un programme technique et fonctionnel pour ces deux étapes.

► De la Méditerranée à l'Atlantique

Le canal des Deux-Mers réunit la voie navigable formée par le canal du Midi (241 km) – entre Sète et Toulouse – et le canal latéral à la Garonne (193 km) – entre Toulouse et Castets-en-Dorthe – en amont de Bordeaux. L'ensemble permet de relier la mer Méditerranée à l'océan Atlantique.

PERSPECTIVES



CONCESSIONS DE SERVICE PUBLIC

La CACG renouvelle 3 contrats en 2018

► Institution Adour pour 5 ans

Exploitée par la CACG depuis l'origine sur l'axe Midour-Douze (8 ouvrages pour 7,57 Mm³ stockés) et depuis 2000 sur la partie Nouvelle-Aquitaine (11 ouvrages pour 45,58 Mm³ stockés).

► Conseil départemental du Gers pour 5 ans

Exploité par la CACG depuis l'origine (5 retenues pour 17,9 Mm³ stockés).

► EPIDROPT pour 15 ans

Exploité par la CACG depuis 2000 (5 retenues pour 15,5 Mm³ stockés).

Nouveaux contrats, nouvelles attentes :

La CACG revoit ses contrats pour mieux répondre aux besoins de ses clients :

- Porter à connaissance les interventions réalisées.
- Suivre la maintenance et le renouvellement.
- Mieux prendre en compte les demandes quotidiennes.



GUILLAUME CHOISY Directeur général de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU POUR LES 30 PROCHAINES ANNÉES ?

Les difficultés vont s'accroître, un changement drastique s'impose en termes de consommation et de gestion de l'eau. À ce titre, l'Agence de l'eau réalise, dans chacun des territoires, un diagnostic des vulnérabilités. À échéance 2050, le déficit en eau en Adour-Garonne pourrait atteindre 50 % de la consommation actuelle, soit 1,2 milliard de mètres cube. La situation du bassin, déjà difficile sur la quantité d'eau disponible, va s'aggraver avec le changement climatique : augmentation de l'évapotranspiration, baisse naturelle des débits des rivières de l'ordre de 30 %, étiages plus longs, aggravation des sécheresses automnales des sols. Cette baisse d'eau disponible aussi le risque de dégradation de la qualité des eaux par manque de dilution mais aussi parce que les eaux vont nettement se réchauffer. Un contexte qui fragilise aussi l'ensemble de la biodiversité liée aux milieux aquatiques.

QUELLES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES PAR LE COMITÉ DE BASSIN ET L'AGENCE DE L'EAU POUR RÉPONDRE À CES PROBLÉMATIQUES ?

Le nouveau programme d'intervention sur la période 2019-2024 s'inscrit dans le plan d'adaptation au changement climatique adopté en juillet dernier. Il prévoit des financements sur des actions essentielles :



- La mise en œuvre du plan d'action par la gestion quantitative de l'eau soutenu par le Préfet coordonnateur de bassin.
- L'amélioration des filières et des pratiques agricoles vers une meilleure gestion des sols, des intrants et de l'aménagement des terres.
- La réduction des pollutions domestiques et industrielles sur les masses d'eau.
- L'adaptation du milieu et des espèces aquatiques au changement climatique. Il s'agit de favoriser la continuité entre les milieux aquatiques, la préservation des habitats et des espèces.

QUELLES SONT LES COLLABORATIONS MISES EN PLACE POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX ?

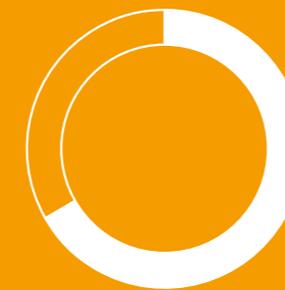
Des projets émergent sur le territoire du bassin, ils s'inscrivent dans une logique multi-acteurs pour les porter financièrement en maîtrise d'ouvrage technique, mais aussi pour susciter l'adhésion de la population locale. Les objectifs sont multiples : économiser l'eau potable, faire face à des situations de stress hydrique, éviter les conflits d'usage, éviter des rejets polluants et récupérer les nutriments contenus dans les eaux pour les valoriser en engrais.



« Valoriser
les ressources
locales »

ÉNERGIE

La CACG soutient les projets d'énergie renouvelable des territoires : eau, soleil, déchets, bois...
Elle accompagne la production d'énergie locale, créatrice de valeur ajoutée pour les territoires.



Notre potentiel de production
en énergie renouvelable couvre
2/3 de nos
consommations



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La CACG accompagne les territoires

**LA CACG FAVORISE
LES INVESTISSEMENTS
À FORT IMPACT
TERRITORIAL**

- ▶ Développer l'agri-voltaïsme
- ▶ Accompagner l'appropriation des projets par la population
- ▶ Promouvoir la solidarité urbain – rural
- ▶ Défendre l'intérêt général « territorialisé »

▶ LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, un enjeu majeur

Une approche à 360° – Les territoires ruraux vivent des mutations profondes : changement climatique, remise en question du modèle agricole, nouvelles attentes des consommateurs et des marchés, pression environnementale, modification du rôle et du périmètre des collectivités, vieillissement démographique, digitalisation de la société... Ces évolutions sont structurelles, elles doivent être intégrées dans les projets de transition énergétique des territoires.

Notre réponse

Des projets inscrits dans le long terme, en cohérence multifactorielle et multiscalaire pour faciliter la résilience des territoires.

Des projets locaux – Avant de lancer un projet de transition énergétique sur un territoire, la CACG cartographie l'ensemble des ressources mobilisables. De l'économie au patrimoine en passant par les spécificités culturelles, c'est sur ces ressources que nous bâtissons les projets, dans une logique d'intérêt général « territorialisé », en co-construction avec l'ensemble des acteurs locaux.

Notre vision stratégique

Chaque projet doit être construit localement dans le respect des ressources, des particularismes et des contraintes du territoire.



▶ ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES, fédérer les acteurs

Avec son statut de Société d'Économie Mixte (SEM) et sa mission d'intérêt général, la CACG se positionne en opérateur de confiance pour la co-construction de projets de transition énergétiques durables. Sa présence physique sur le territoire constitue un atout.

Un bureau d'études spécialisé en hydroélectricité et en photovoltaïque – La CACG est compétente pour résoudre des problèmes à composantes multiples – environnement, technique, économie, société – avec une vision globale à long terme.

Ses équipes sont compétentes à toutes les étapes d'un projet :

- **Conception** : co-construction, gouvernance de projet et AMOA, études technico-économiques, études d'impacts et dossiers réglementaires
- **Financement** : ingénierie financière, montage financier
- **Réalisation** : maîtrise d'œuvre et travaux
- **Maintenance et exploitation** : gestion d'ouvrages, maintenance et exploitation

▶ L'INNOVATION au service des territoires

La CACG évolue pour mieux répondre aux attentes des territoires. Consciente de la nécessité d'aborder les projets de transition énergétique de façon globale, elle a créé « L'Atelier des Territoires ».

Faire émerger les projets – Innovant dans son fonctionnement et sa démarche, « L'Atelier des Territoires » renouvelle notre offre d'accompagnement. Son action s'appuie sur les principes de l'innovation territoriale, du design de services, des living-labs...

Notre rôle ? Animer des processus participatifs et créatifs aux côtés des acteurs locaux pour faire émerger des projets cohérents. Nos experts orchestrent la réflexion sur les transitions. Comment concilier intérêt général, intérêts des territoires, aspirations des acteurs locaux... ? Les transitions nécessitent une appréhension renouvelée et partagée de la complexité : « l'Atelier des Territoires » ambitionne d'en être un rouage utile.

1^{ER} COLLOQUE ÉNERGIES ET TERRITOIRES « Les territoires, acteurs clés de la transition énergétique »

En 2018, les pouvoirs publics ont fixé des objectifs ambitieux, pour engager résolument la France dans la transition énergétique. C'est dans ce contexte d'accélération que la CACG et le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne ont organisé, en octobre 2018, la première édition du colloque Énergies et Territoires (Pau-Palais Beaumont). Preuve que le sujet interpelle, plus de 300 acteurs locaux ont assisté à l'événement. Les intervenants ont évoqué les tendances de demain : une production d'énergie plus décentralisée, l'implication croissante des territoires, des modes de financement innovants... La seconde édition est d'ores et déjà programmée pour septembre 2019.



LES « ÉNERGIES DE LA CITÉ »,
UNE RÉPONSE INNOVANTE
POUR LE SEUIL DE PAÏCHEROU



► UN PROJET RESPONSABLE
Grand lifting pour Païcherou

Convention avec l'État – La ville signe une convention avec l'État et fait l'acquisition du barrage du Païcherou pour en assurer la gestion. Elle lance son projet de réhabilitation, création d'une centrale hydroélectrique et restauration de la continuité écologique.

Appel à projets – En 2016, la CACG est retenue, en groupement avec NGE Concessions, 2EI et MPEI. Le projet est signé « Les Energies de la Cité ». La ville de Carcassonne lui confie, pour une durée de 37 ans : la conception, la réalisation, le financement, l'exploitation et la maintenance de ce projet complexe, à la croisée des transitions écologiques et énergétiques.

La centrale hydroélectrique, un projet d'intérêt général – L'enjeu est à la fois patrimonial et environnemental : l'équipement a été conçu pour s'intégrer parfaitement dans le paysage,

les annexes sont totalement immergées, quasiment invisibles des berges. La production annuelle d'électricité avoisinera les 1 700 000 kWh, soit la consommation de 380 foyers/an. D'un point de vue économique, le projet est exemplaire, autofinancé par la vente de l'énergie produite.

Bilan 2018 : la fin de la première phase de travaux
Lancée pendant l'été, la première phase des travaux d'aménagement – création de la passe à poissons, de la centrale hydroélectrique, du clapet de décharge et des ouvrages annexes en berge – arrive bientôt à son terme. La pose de la turbine de la centrale, initialement prévue pour décembre a été retardée à janvier 2019 en raison des inondations d'octobre.

La suite ?
Mise en service de la centrale début 2019 et démarrage de la deuxième phase de travaux.

2014 – La ville de Carcassonne souhaite mettre en œuvre une démarche environnementale sur la zone de Païcherou. Son projet, intègre les obligations définies par la directive européenne ainsi que les orientations du Grenelle de l'Environnement. Tel que « tout cours d'eau doit permettre la libre circulation des organismes vivants ». Un objectif non respecté jusque-là.



► UN PROJET POUR UN TERRITOIRE
Concilier environnement et loisirs

L'aboutissement de ce projet confirme l'intérêt d'une approche globale qui a su concilier énergie, environnement et patrimoine, dans une recherche d'intérêt général partagé, parfaitement adapté aux enjeux du territoire.

• **Intégrer la centrale hydroélectrique dans le paysage**
Proche de la Cité de Carcassonne, elle a été conçue avec un architecte des Bâtiments de France pour un impact visuel minimal. Les ouvrages de génie civil se fondent dans les perspectives du lit du cours d'eau, la centrale est compacte, équipée d'une prise d'eau ichtyocompatible innovante à un canal de dévalaison.

• **Assurer la continuité écologique**
- Une passe à poissons multi espèces pour le franchissement du seuil de 4,50 m.
- Deux passes à anguilles sur les seuils du bras mort.
- Un clapet en rive gauche et une vanne en rive droite pour le transit sédimentaire.
Ces équipements ont deux vocations. Premièrement, améliorer la continuité piscicole de l'Aude, en particulier pour les espèces migratrices, dont l'anguille d'Europe, sensible et protégée. Deuxièmement, faciliter le transit sédimentaire nécessaire à la morphologie renouvelée du lit de l'Aude et à la formation de zones favorables à la reproduction, l'alimentation et le repos des poissons.

• **Intégrer le projet à la vie de la population** : Païcherou est un lieu de mémoire et de vie cher aux Carcassonnais. Afin d'intégrer au mieux ce patrimoine culturel au projet, plusieurs aménagements ont été réalisés : cheminement d'observation, zone de loisirs et de repos, aire de débarquement pour canoës...





► CRUES D'OCTOBRE 2018 La CACG concrétise son engagement vis-à-vis du territoire

- Les fortes pluies qui se sont abattues dans la nuit du 14 au 15 octobre sur le secteur de Carcassonne ont entraîné une crue sans précédent depuis 1891. Cet événement, déclaré « catastrophe naturelle », a noyé une grande partie des quais de Païcherou.
- L'ouvrage est passé sous l'eau, mais n'a pas subi la vitesse du courant grâce aux palplanches installées justement pour protéger ce type de chantier.
- Tous les autres matériaux ont été emportés par l'eau : équipement mobile, échafaudage, etc. Une grue a été en partie ensevelie.
- Il a fallu plus d'un mois et demi de dégagement (équipements, arbres, etc.) et de nettoyage des matériaux pour remettre le barrage en état.

La CACG, engagée vis-à-vis du territoire, a géré les relations avec la cellule de crise de la mairie de Carcassonne jusqu'à la fin de la décrue. Elle a également prêté assistance à la ville pour estimer les travaux de confortement d'urgence nécessaires sur d'autres ouvrages fragilisés.

EN CHIFFRES

Production attendue
1 700 000 KWH
soit l'équivalent
de la consommation
annuelle de
380 FOYERS

Investissement total
3,6 M€

CA généré
245 000 € HT

Concession aux
« Énergies de la Cité »
37 ANS

► FINANCEMENT COLLABORATIF Les Carcassonnais au cœur de la collecte

Les fonds collectés auprès d'Enerfip permettront de financer les derniers travaux de la rive droite, ainsi que les équipements de sensibilisation et d'information en rive gauche. En donnant la priorité aux Carcassonnais pour cette collecte, les « Énergies de la Cité » leur permettent d'écrire une nouvelle page de leur histoire en devenant acteur de la transition énergétique et écologique.

À SAVOIR

Un chargé de suivi
environnemental
a été engagé par les
« Énergies de la Cité »
pour sensibiliser
les entreprises
et les intervenants
de chantier aux enjeux
environnementaux
de l'opération.

► LA VALORISATION DU POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE des patrimoines concédés

La CACG vise à devenir une entreprise à énergie positive. Notre potentiel de production en énergie renouvelable couvre les 2/3 de nos consommations (≈30 000 MWh sur 47 000 MWh).

En 2018, la CACG a approfondi les projets :

- Valorisation des ouvrages existants : études et dossiers réglementaires sur 8 sites supplémentaires.
- Plusieurs projets de multiusage de l'eau en cours : par exemple, sur la Baise où l'eau est utilisée pour l'environnement, l'agriculture et le tourisme fluviale, une étude de faisabilité est en cours pour construire une centrale hydroélectrique sur le site du moulin de Bapaumes à Nérac.
- Projets solaires (sol et flottant) : la réflexion est lancée.



THIERRY COTELLE

Président de l'Agence
Régionale Énergie Climat Occitanie



Depuis fin 2016 - début 2017, la Région a fait travailler plus de 70 experts pour faire l'état des lieux et identifier les actions à engager afin que l'Occitanie devienne la première région à énergie positive d'Europe à l'horizon 2050. Cela implique que le total de la production d'énergie renouvelable soit supérieur à la consommation totale. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de multiplier par trois la production d'énergies renouvelables et de diviser par deux la consommation finale par habitant.

QUELLES SONT LES COLLABORATIONS POSSIBLES AVEC LA CACG ?

Les équipes de l'AREC et de la CACG, qui ont appris à se connaître, disposent de compétences et de savoir-faire reconnus leur permettant d'agir sur l'ensemble des sujets techniques et des questions énergétiques des collectivités locales d'Occitanie. L'exemple de la collaboration sur le projet de la centrale hydroélectrique de Païcherou témoigne du travail réalisé en commun pour développer un projet énergétique sur un site où il y avait des enjeux de biodiversité. Sur ce dossier, le développement, engagé par la CACG, et l'expertise de la structuration des projets d'EnR de l'AREC cumulés, ont permis de mettre en œuvre un projet territorial exemplaire. Ainsi, dès à présent, un dialogue renforcé entre les équipes de l'AREC et de la CACG s'est mis en place et devrait aboutir prochainement à une relation pérenne. Cela nous permettra de continuer à co-construire de nouveaux projets avec et pour les territoires de la Région Occitanie.

COMMENT L'AREC ACCOMPAGNE-T-ELLE LES COLLECTIVITÉS ?

L'AREC est l'outil de la Région pour accélérer la transition énergétique. Pour cela, elle propose à l'ensemble des acteurs du territoire de la Région Occitanie - collectivités, acteurs économiques, porteurs de projets et citoyens - une offre de services pour leurs projets de développement des énergies renouvelables, d'innovation liée à la transition énergétique et d'efficacité énergétique. La valeur ajoutée est une offre complètement intégrée, de l'amont (étude préalable, accompagnement...) à la concrétisation des projets. L'AREC se positionne comme un tiers de confiance qui veille et garantit que les projets ou les actions se réalisent de la meilleure des façons pour les territoires qui les accueillent.



« Le futur ? Des pratiques responsables »

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

La CACG se mobilise pour la transition agricole des territoires. Elle a développé des technologies innovantes – logiciels, capteurs, compteurs communicants... – pour optimiser l'usage de l'eau et favoriser l'irrigation responsable.

3 200 COMPTEURS COMMUNICANTS CALYPSO
sont aujourd'hui déployés
sur l'ensemble du territoire



AGRICULTURE ET ALIMENTATION À la recherche d'un nouveau modèle

Les agriculteurs doivent faire face au changement climatique.

LA VALORISATION DE L'EAU DEVIENT UN ENJEU MAJEUR

La CACG contribue depuis plus de 60 ans au développement agricole. Elle est légitime pour accompagner les mutations, notamment à travers l'optimisation des terres et le développement de cultures à valeur ajoutée.

▶ LE TEMPS DES MUTATIONS Les défis du XXI^e siècle

Les agriculteurs doivent relever de nouveaux challenges et réfléchir à des modèles économiques novateurs pour préserver leurs activités.

- Trouver des solutions pour ne pas dépendre à 100 % des cours des produits agricoles, réduire le coût des intrants, notamment celui de l'eau et des installations d'irrigation.
- Favoriser l'installation des jeunes sur les territoires.
- Travailler sur la sécurité alimentaire et la traçabilité pour répondre aux attentes de toute la chaîne, de la ferme à l'assiette.
- Intégrer les nouvelles tendances de consommation : bio, vegan, viande de qualité, circuits courts...

▶ DÉVELOPPER DES FILIÈRES Soja alimentaire, popcorn, noisetiers, agrivoltaïsme...

La CACG, en co-construction avec les acteurs des territoires, fait le lien entre les producteurs agricoles et les acteurs économiques pour le développement de filières « territorialisées » durables. Objectif : corriger un déficit de relation entre, d'un côté les agriculteurs qui ne trouvent pas de réponse auprès des canaux classiques de développement, et de l'autre, les acteurs économiques proches des marchés en recherche de productions agricoles. Une première analyse prospective a permis d'identifier une trentaine de filières à développer : le soja alimentaire, le popcorn, les noisetiers, l'agrivoltaïsme...

Une méthode, un accompagnement

- La CACG, étudie la faisabilité d'une culture selon certains critères : conditions pédo-climatiques, disponibilité en eau, marché, logistique, accès au foncier...
- Elle propose un accompagnement en vue d'une production de qualité et d'une rentabilité durable.
- La CACG propose de mettre en place un tarif adapté à chaque projet pour une durée limitée.

Objectif : montée en compétences des producteurs et relance de l'activité économique agricole locale.



▶ UNE PREMIÈRE ! Le projet Soja Save bénéficie de la méthode CACG

Double ambition

Le projet Soja Save mené sur le territoire de L'Isle-en-Dodon en vallée de Save (31) vise à :

- Développer la production de soja grain pour l'alimentation humaine.
- Sécuriser et accroître les approvisionnements des filières soja sur le territoire.

Le soja en remplacement du maïs

Le maïs ne permettant plus de dégager des marges suffisantes, le soja devient une opportunité de substitution. C'est pourquoi la CACG a proposé la mise en œuvre d'un projet de développement via un coup de pouce tarifaire sur 2 ans pour toute augmentation de souscription.

Des tarifs préférentiels adoptés en 2018

- 7 contrats signés auprès de 5 irrigants
- 1 exploitation déjà en production
- 4 nouveaux producteurs pour un total de 45 l/s.



LA CACG ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION et la valorisation des productions agroalimentaires sur le territoire

Elle rassemble l'ensemble des acteurs locaux autour de projets collectifs « territorialisés » et fait converger des publics différents, aux intérêts multiples, vers un objectif commun. Elle agit pour le développement des filières locales et la promotion des circuits courts. Ses missions s'inscrivent dans le cadre de politiques d'aménagement du territoire et s'attachent à la création de valeur ajoutée et d'emplois durables.

PROJET DE TERRITOIRE

En juin 2018, la Chambre d'Agriculture de la Dordogne a confié à la CACG une étude de faisabilité pour la création d'un abattoir de palmipèdes à foie gras.

▶ Valider l'outil d'abattage

Les études de la CACG ont confirmé le besoin d'un abattoir pour pérenniser la filière fermière oie locale et fait émerger des attentes de services mutualisés.

▶ Définir un outil adapté aux besoins

La CACG a réalisé les plans du projet, estimé l'investissement et calibré la chaîne d'abattage en fonction des attentes des utilisateurs.

TRANSITION AGRICOLE ET PRATIQUES RESPONSABLES



STATION DE POMPAGE DE MERVILLE (31) La CACG modernise ses installations

Elle a été mise aux normes grâce au remplacement des 7 pompes (400 kW chacune) par des modèles plus économes en énergie. Une grande partie du réseau a également été rénovée et 347 compteurs Calypso ont été installés pour mieux comptabiliser la ressource. La station de Merville, implantée au nord de Toulouse, est une des plus grandes stations de pompage en zone péri-urbaine de la CACG. L'eau est pompée en continue dans la Garonne pour répondre aux besoins des contrats passés (agriculteurs, industriels et particuliers). Les travaux ont donc dû être réalisés en maintenant au maximum la continuité de service.

Grace à ces travaux

13% d'économie d'eau sur le réseau

6% d'économie d'énergie à la station

FERME EXPÉRIMENTALE DE LA MIRANDETTE Tester des pratiques agricoles innovantes

La CACG poursuit ses recherches en matière de pratiques agricoles innovantes sur le laboratoire à ciel ouvert de la Mirandette.

► Les semis sous couverts végétaux

Ils améliorent la qualité des sols et leur fertilité, les nourrissent et les protègent du soleil, évitent l'érosion, stockent l'eau de pluie, réduisent l'irrigation, jouent un rôle pollinisateur, diminuent les charges de mécanisation... En raison de ces nombreux atouts, la ferme de la Mirandette a décidé de mener à nouveau des tests en 2018, sur ses cultures d'hiver (céréales à paille, colza) et d'été (maïs, tournesol, soja) en comparant 3 techniques sur une surface de 30 hectares :

- Technique traditionnelle : labour
- Technique simplifiée : travail du sol en surface
- Technique de conservation : non travail du sol/semis sous couvert.

► L'irrigation de précision

Réduire les quantités d'eau et d'énergie pour en apporter la bonne quantité, au bon endroit et bon moment, tel est l'objectif d'une irrigation durable dans un contexte où économiser la ressource devient un enjeu sociétal. La Mirandette poursuit ses essais sur 5 techniques d'irrigation :

- Aspersion en couverture intégrale
- Aspersion sous pivot
- Aspersion par canon enrouleur
- Goutte-à-goutte de surface
- Goutte-à-goutte enterré.

► Expérimentation fourragères

Expert reconnu nationale-ment par le Groupe d'Étude et de Contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), la CACG réalise sur la Mirandette un suivi expérimental des semences développées par les obtenteurs (Limagrain, Barenbrugh, RAGT...). En 2018, 2 800 placettes de 5 m² ont été analysé pour :

- Comparer le comportement et la productivité des variétés
- Étudier la sensibilité et la résistance des semences (maladies, climat)
- Tester des associations de graminées, légumineuses...

► PROJET INNOVANT DE COOPÉRATION à l'international

► **Le contexte** – La vallée du fleuve Sénégal s'est développée via l'exploitation de terroirs pluviaux et de décrue. Les ouvrages construits par l'OMVS à la fin des années 1980 assurent la disponibilité permanente d'eau douce pour des usages divers. La SOGED, gestionnaire de l'eau, garantit l'approvisionnement des usagers. Parmi ses défis, recouvrir les redevances pour la maintenance des ouvrages, le suivi des cultures, des surfaces en eau et des plantes envahissantes.

► **Le projet** – Pour répondre à ce défi, la SOGED, la CACG et E2L ont lancé en 2017 un projet de coopération innovant, avec l'implication dynamique et économique de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : le projet MOSIS (MOnitoring and Survey of Irrigated Systems).

► Les objectifs

- Produire un « web service » pérenne sur la base d'informations satellitaires afin d'évaluer les surfaces rizicoles et ainsi améliorer le taux de recouvrement de la redevance auprès des usagers.
- Développer une plateforme web de cartographie partagée qui permette à la SOGED et à ses partenaires d'interagir sur la base d'informations et d'indicateurs spatialisés.
- Renforcer les capacités et les moyens de la SOGED pour le suivi des usages et des usagers de l'eau.

► Le bilan 2018

- Une version test concluante de l'outil permettant de récupérer des éléments fiables et une interface fonctionnelle.
- Des impacts visibles sur le terrain concernant la gestion de la redevance : nouveaux usagers, meilleure maîtrise des relations entre acteurs, nouvelles rentrées financières pour la SOGED.



PERSPECTIVES

LAURENT DIRAT

Président de l'ASA de Gramont (82) et représentant des irrigants du Tarn-et-Garonne au sein des commissions Neste et Étiage.



UN DISPOSITIF DE RÉGULATION-RÉTENTION DES EAUX À GONFLAGE PNEUMATIQUE

COMMENT EST NÉ CE PROJET INNOVANT ?

De plusieurs constats. Le premier, c'est que depuis une dizaine d'années les pratiques d'irrigation changent, les prélèvements sont très faibles le week-end et il y a de moins en moins de personnels irrigants. Le second, c'est qu'à certaines périodes pluvieuses, l'irrigation n'est pas nécessaire. Dans ce contexte, comment réussir à mieux gérer et réguler cette ressource en eau ? L'idée serait de créer un réservoir dans le lit naturel très sinueux de l'Arratz, un peu après la station de pompage de l'ASA Gramont avec un clapet à bascule sur coussins gonflables qui retiendrait naturellement l'eau en période où le débit est suffisant pour l'ensemble des besoins (étiage compris).

QUI EST CONCERNÉ PAR CE PROJET DE TERRITOIRE ?

C'est un projet d'intérêt collectif, il réunit trois associations – ASA de Miradoux, ASA de Gramont, ASA de Poupas – et les riverains. Il est en phase avec la directive de l'eau et les enjeux de continuité écologique. Le dispositif serait actif l'été pendant l'étiage et pourquoi

pas l'hiver s'il y a en plus un intérêt écologique. Le gros atout de cette solution facilement déclinable sur d'autres rivières ? Elle nécessite très peu de travaux et reste réversible.

COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF ?

C'est très simple ! Un capteur sera situé juste avant la station de pompage de Poupas. Il permettra de déclencher le gonflement des coussins ou au contraire le relâchement. En temps réel, les informations d'ouverture et de fermeture seront envoyées à la centrale de la CACG à Tarbes et à la vanne motorisée du réservoir de l'Astarac. L'idée c'est de mieux gérer ensemble la ressource en eau. Ce dispositif innovant complètera les efforts déjà engagés par les ASA et les agriculteurs pour optimiser l'irrigation : manchettes et compteurs électroniques, goutte à goutte, fuites... Il y a une réelle prise de conscience collective !

QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE ?

Définir qui sera le porteur du projet.



« **Accompagner
le développement** »

INTERNATIONAL

Depuis près de 40 ans, la CACG contribue à renforcer le développement des pays du Sud soumis à une forte croissance démographique et une pression accrue sur les ressources naturelles.

Aujourd'hui, avec sa filiale CA 17 International, le Groupe CACG se mobilise pour apporter les réponses adaptées aux problématiques de terrain.

 interventions
dans plus de **25 pays**

LA CACG RENFORCE SES ACTIONS À L'INTERNATIONAL



EN CHIFFRES



26 projets actifs



567 journées de missions, 31 salariés mobilisés



11 délégations étrangères reçues

► PARTAGER NOTRE EXPERTISE et accompagner le développement des pays du Sud

En 2018, la CACG a continué de renforcer ses engagements à l'international en intervenant sur tous les continents. Nous sommes notamment impliqués dans des démarches de coopération et de co-construction dans les pays du Sud. De plus, les salariés de la CACG sont de mieux en mieux formés aux spécificités de l'international : pression sur les ressources naturelles, forte croissante démographique, etc. Nous permettant ainsi de développer des projets innovants.



OBJECTIFS



RÉALISÉ

Augmenter d'au moins 15% le chiffre d'affaires du Groupe à l'international	+ 20%
Développer nos prestations dans de nouvelles zones géographiques, en dehors du Sahel	Angola, Philippines, Cambodge
Intégrer au mieux notre filiale CA 17 International et favoriser la coopération des entités dans les projets	Projet pastoral au Tchad (PREPAS) et projet de sécurité alimentaire au Burkina Faso (PSAE)
Développer des projets à fort potentiel pour faire face aux enjeux du changement climatique	Projet Haïti les Trois Rivières

SÉNÉGAL



► L'OMVS UNE VITRINE MONDIALE DE LA GESTION PARTAGÉE DE L'EAU

Partenaire historique de la CACG en Afrique, l'OMVS est une structure interétatique qui réunit 4 pays frontaliers : le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée. Sa mission ? Gérer la mise en valeur de la ressource en eau sur l'ensemble de ce grand bassin versant : irrigation, hydroélectricité, lutte anti-sel, zones humides... Distinguée en 2015 et 2017 comme « meilleur organisme de bassin au monde », l'OMVS est un exemple de gestion concertée, partagée et apaisée de l'eau, dans une région du monde où la ressource est vitale.

La CACG, missionnée pour une étude à enjeux économiques, sociétaux, environnementaux et même géopolitiques sur le fleuve Sénégal

La réunion de lancement a eu lieu en octobre 2018 à Dakar, en présence d'Alain Poncet, Jean François Amen, Leila Fieux, nouvelle représentante de la CACG au Sénégal et Fady Hamadé, directeur de l'IREDD, notre associé sur ce projet.

Notre mission : accompagner l'OMVS dans la définition d'une nouvelle clé de répartition des coûts et charges d'exploitation des ouvrages hydrauliques structurants du fleuve Sénégal entre les différents États. Un enjeu de taille pour une structure garante de la gestion de l'eau entre les frontières, synonyme de paix et de sécurité alimentaire entre les pays. Une marque de confiance de l'OMVS envers la CACG, résultat de nombreuses années de partenariat. Cette étude mobilisera, sur une durée de 14 mois, de nombreux savoir-faire de la CACG : agroéconomistes, aménagistes, experts SIG et base de données, programmeurs...

DEMBA N'DAW

Directeur de la Société de Gestion et d'Exploitation de Diama (SOGED)



À L'ÈRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, QUELS SONT LES ENJEUX AUXQUELS LA SOGED, ACTEUR CENTRAL DE LA GESTION DE L'EAU DU FLEUVE SÉNÉGAL, DOIT FAIRE FACE ?

La SOGED, en tant que société d'exploitation autonome et entité de l'OMVS, a pour mission l'exploitation, l'entretien et le renouvellement des ouvrages communs : le barrage de Diama à l'amont de Saint-Louis du Sénégal, l'ouvrage de prise de l'Aftout Es Sahel et les endiguements du fleuve Sénégal. Face à une demande en eau qui ne cesse d'augmenter, notre plus grand défi est de disposer des moyens pour :

- Répondre aux besoins des populations et sécuriser l'accès à l'eau potable et à l'eau agricole.
- Limiter les risques naturels : inondations, salinisation des terres, pollutions.

C'est notre combat quotidien. La tâche est immense, car elle nécessite des réformes profondes, tel qu'un travail sur le cadre juridique et réglementaire ainsi que sur la tarification de l'eau.

QUELLE EST LA VOCATION DU PARTENARIAT SOGED/CACG ?

Au début des années 2000, la CACG a travaillé sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du fleuve Sénégal. Ces travaux ont fait émerger des points communs entre la CACG et la SOGED gestionnaire et opérateur d'ouvrages hydrauliques structurants. Un partenariat a été signé, suite à plusieurs rencontres à Tarbes et au Sénégal, en vue de développer des actions communes. Le thème majeur étant le renforcement des moyens techniques et opérationnels de la SOGED en géomatique : suivi des usages, mise en valeur des terres, prélèvements, ressource en eau...

QUEL BILAN FAITES-VOUS ?

Ce partenariat a renforcé les échanges stratégiques sur les grands enjeux de la gestion de l'eau comme sur nos organisations internes. Il a permis également d'engager des programmes de renforcement et de R&D. Il a abouti à des actions concrètes comme MOSIS. Il s'agit d'un projet de co-construction Nord-Sud soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Le recours à la technologie satellitaire facilite l'identification et la facturation des usagers de l'eau agricole. Nous avons inventé le compteur des temps modernes ! Notre ambition ? En faire un outil de référence pour tous les acteurs du bassin.



► UNE GESTION DURABLE DES SYSTÈMES IRRIGUÉS

Lancé en janvier 2018, le **Projet Irrigation et Accès aux Marchés** porté par l'agence gouvernementale **MCA-Niger** vise à **accroître les revenus des populations rurales : amélioration de la productivité agricole, augmentation des ventes, meilleur accès aux intrants et aux marchés.**

Il repose sur 4 activités :

- **Développement de périmètres irrigués dans deux régions : Tahoua et Dosso**
- **Service de gestion et facilitation des activités d'accès aux marchés :**
 - Service d'Accompagnement Agricole (SAA)
 - Gestion Durable du Système d'Irrigation (GDSI)
 - Sécurité foncière
- **Infrastructures routières d'accès aux marchés**
- **Réformes de politiques ciblées**

Le **MCA-Niger** a confié la mise en oeuvre de la **Gestion Durable du Système d'Irrigation (GDSI)** à la **CACG**.

Objectif : réhabiliter deux grands périmètres irrigués (Konni et Sia Kouanza), les premiers gérés par de véritables associations d'usagers de l'eau d'irrigation.

Une équipe de 24 experts nationaux et locaux a été déployée par la CACG notamment pour :

- Assister les producteurs pour leur structuration en AUEI fonctionnelle et autonome.
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de formation à destination des producteurs.
- Élaborer un plan de maintenance des infrastructures.
- Rédiger les contrats liant les AUEI aux entreprises.
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de sensibilisation à la nouvelle organisation.



► UN SECTEUR AGRICOLE PLUS PERFORMANT

L'État haïtien a décidé d'investir dans la région des Trois Rivières pour limiter les dégâts liés aux périodes de sécheresses intenses et ainsi contribuer au développement territorial. Depuis plus d'un an, la CACG se mobilise pour établir un plan directeur d'intensification agricole dans cette zone.

Objectif : rendre le secteur agricole haïtien plus performant face au changement climatique.

En 2018 : une équipe de plus de 15 experts français et haïtiens ont travaillé conjointement : agroéconomistes, génie-civiliste, aménageurs, environnementalistes, agronomes, pédologues, hydrauliciens, hydrogéologues, cartographes, dessinateurs projeteurs, etc. permettant la création d'un plan de développement de l'irrigation sur plus de 5 000 ha et la création de centrales hydroélectriques. Une dizaine de salariés de la CACG ont été envoyés sur place pour des missions d'expertise.

DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURES HYDRO-AGRIcoles

La gestion de l'eau et le développement rural sont intimement liés. Depuis plus de 40 ans, la CACG exporte ce savoir-faire à l'international en mobilisant une expertise de haut niveau dans les études des aménagements hydro-agricoles. L'année 2018 a largement confirmé ce dynamisme. De nombreux experts de la CACG, avec l'appui de partenaires locaux, se sont mobilisés dans différentes études à travers le monde :

- Le déploiement d'ouvrages d'irrigation sous pression en Angola pour des investisseurs privés.
- La création d'un périmètre irrigué au Nigéria.
- L'accompagnement de l'État du Tchad et de l'Agence Française de Développement dans la remise en eau du Bahr Linia en périphérie de N'Djamena.
- La contribution au projet de création du périmètre irrigué de PODOR au Sénégal.
- L'implication dans un projet de barrage au Philippines.
- L'évaluation du fonctionnement d'un nouveau grand périmètre irrigué au Burkina-Faso.

Ce travail d'étude, de dimensionnement ou encore d'évaluation dans la création et le fonctionnement d'aménagements hydro-agricoles à l'international est l'expression complète des savoir-faire de la CACG : pluridisciplinarité, adaptabilité, expertise spécialisée, prise en compte des attentes des populations et respect des exigences environnementales et réglementaires.



► PROJET SIKASSO

Assistance Technique au Conseil Régional de Sikasso pour la mise en œuvre de son plan de Développement Économique Régional

En janvier 2018, CA 17 International et ses partenaires ont démarré avec succès cette mission d'Assistance Technique au Conseil Régional de Sikasso, avec l'appui de l'équipe de Backstopping composée du Directeur et de la Chargée de Projet de CA 17 International, ainsi que des Directeurs des deux partenaires membres du groupement.

► Cette Assistance Technique financée par la Coopération Danoise (DANIDA) intervient dans le cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation lancé par la coopération Mali-Danemark. Elle apportera pendant cinq ans un appui au Conseil Régional dans le pilotage du Développement Économique Régional, en particulier dans les domaines de leadership, planning, suivi-évaluation, administration, coordination et communication.

► L'Assistance Technique accompagnera aussi le Conseil Régional dans la mise en œuvre de l'appui de DANIDA qui financera des investissements structurants pour le développement Économique Régional et la fourniture de services publics de qualité.

► La mission a déjà réalisé au cours des trois premiers mois une analyse exhaustive des forces et faiblesses de l'institution, ce qui lui a permis d'élaborer son Plan de Développement Institutionnel. Une équipe de cinq experts aux compétences complémentaires a été mobilisée à Sikasso.

► Le Conseiller Technique Principal mobilisé par le groupement, intégré au sein de l'équipe du Conseil Régional de Sikasso, accompagnera la mise en œuvre de l'Assistance Technique.

ALAIN BRUNETEAU,
Conseiller
Technique Principal,
Chef de mission
de l'Assistance
Technique

SELON VOUS,
QUELS SONT LES ENJEUX
DE LA DÉCENTRALISATION
DANS LE CONTEXTE MALIEN ?

Depuis le début des années 2000, le Mali est engagé dans un processus de décentralisation. L'accent est mis sur l'élaboration et l'exécution de plans de développement communaux, soutenus par des appuis techniques d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Les régions ont progressivement pris les initiatives principales et quasi uniques en termes de mise en œuvre de projets structurants.

Les enjeux sont de rendre plus équilibrées les interventions et la responsabilité des collectivités territoriales dans la conduite des programmes de développement économiques locaux. En insistant sur la responsabilisation des élus et la mobilisation de ressources propres à chaque niveau de décentralisation.

“ ”



QUELLES ONT ÉTÉ
LES RÉALISATIONS DE
L'ASSISTANCE TECHNIQUE ?

Après plus de dix mois de présence, l'Assistance Technique a pu donner une vision d'ensemble du fonctionnement des services du Conseil Régional et planifier des recommandations pour renforcer l'efficacité opérationnelle des collectivités territoriales de la région de Sikasso.

QUELLES SONT LES
PERSPECTIVES POUR 2019 ?

En 2019, il s'agira de réaliser des projets structurants dans le respect des procédures : un programme de renforcement des compétences des élus et des agents, un partenariat public-privé, un dispositif de suivi pour toutes les interventions dont le Conseil Régional assurera la maîtrise d'ouvrage afin d'évaluer le niveau de développement économique de cette région.



► PROJET PASTORAL

Clôture de la Phase 1 et lancement de la Phase 2 du Programme de Renforcement de l'Élevage Pastoral (PREPAS)

Suite à une 1^{re} phase (2014-2018) réussie, la Coopération Suisse a confié la mise en œuvre d'une 2^e phase du Programme de Renforcement de l'Élevage Pastoral au Tchad sur trois ans (2018-2021) à CA 17 International.

Un atelier technique de démarrage a eu lieu en juillet 2018 à N'Djamena, avec les représentants du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, la Plateforme Pastorale, les représentants du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, les représentants des principaux programmes de développement pastoral en cours au Tchad, la direction de CA 17 International et son équipe technique.

Cet atelier a permis de fixer les objectifs principaux de cette 2^e phase :

Objectif 1 : Garantir un accès moins conflictuel aux ressources pastorales à travers la prévention et gestion non violente des conflits et préserver le bétail grâce à la sécurisation des axes de transhumance et des zones de parcours et d'attache.

Objectif 2 : Préserver la sécurité alimentaire via notamment le développement de services de proximité et améliorer la productivité des éleveurs grâce aux initiatives économiques mises en œuvre par les organisations professionnelles.

Objectif 3 : Développer à titre pilote l'accès aux services de « santé unique » en zones éloignées des centres urbains et renforcer l'accès aux services de santé animale en milieu pastoral.

Le PREPAS poursuivra l'accompagnement du processus d'amélioration de la gouvernance sectorielle via :

- L'appui à la gestion des informations stratégiques sur l'élevage.
- Le système de veille et d'alerte sur la situation pastorale.
- L'accompagnement à la planification du développement.
- La coordination des interventions pastorales.

Le PREPAS a renforcé son équipe et ses compétences internes : zootechniciens, vétérinaires, experts en gestion des ressources naturelles...



PROJET ONCA
Voyage d'études en France pour une délégation marocaine

Dans le cadre de l'Assistance Technique à la Stratégie Nationale de Conseil Agricole (SNCA) au Maroc, CA 17 International, en collaboration avec la CACG, la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, celle des Hautes-Pyrénées et la Cellule Pastorale, a organisé en novembre 2018, un voyage d'étude en France d'une délégation marocaine.

► Cette délégation était composée de cadres et conseillers agricoles de l'Office National du Conseil Agricole, du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des

Eaux et Forêts, de la Chambre d'Agriculture de Béni-Mellal et de la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural.

► Un atelier de validation des propositions de l'Assistance Technique sur l'amélioration de la mise en œuvre de la SNCA a eu lieu un juin à Béni-Mellal. Ce déplacement a donc été l'occasion pour les différents acteurs engagés dans le conseil agricole au Maroc de découvrir les conditions pratiques de mise en œuvre dans une région française.

Ils pourront ainsi améliorer leur planification, leur organisation, leur suivi et leurs pratiques. D'autre

part, les spécificités du conseil agricole en zone de montagne, et les différentes formes de conseil et d'accompagnement aux producteurs leur ont été présentées afin que la Délégation puisse en tirer des enseignements pour l'amélioration de leur dispositif.

► La délégation a donc rencontré plusieurs types d'acteurs du conseil agricole en France et a pu échanger avec eux sur l'organisation du conseil selon les zones, les différences et complémentarités entre conseil généraliste et conseil spécialisé, les formes de conseil à l'irrigation délivrées, et les liens entre développement territorial et conseil agricole.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE

Juin 2018 : un atelier régional d'échanges

Inscrit dans le Programme d'Appui de l'Union Européenne à la Stratégie Nationale de Conseil Agricole, cet atelier s'est déroulé en région de Béni-Mellal les 27 et 28 juin 2018. Il a été organisé dans le cadre des services d'Assistance Technique, fournis par CA 17 International et ses partenaires depuis janvier 2017, en appui à l'Office National de Conseil Agricole (ONCA) et la Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche (DEFR) du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) du Maroc pour l'accompagnement de l'ONCA et de la DEFR dans l'amélioration de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conseil Agricole (SNCA).

► La première journée, les propositions techniques, élaborées par l'ONCA et l'Assistance Technique, pour opérationnaliser la Stratégie Nationale de Conseil Agricole ont été présentées aux acteurs régionaux : gouvernance et organisation du conseil, formation des conseillers, financement du conseil agricole privé en complément du conseil agricole public.

► La deuxième journée, les propositions amendées ont été discutées et validées par le niveau national et par le Secrétaire Général du MAPMDREF.

► Dans la continuité, une expérimentation pilote des propositions techniques a été lancée en septembre 2018 à l'échelle de la région de Beni-Mellal. L'ONCA a pu bénéficier du soutien de l'Assistance Technique sur les derniers mois de sa mise en œuvre (jusqu'au 30 novembre 2018). Un système de suivi-évaluation permet de piloter cette expérimentation et d'en mesurer les avancées, de manière à ajuster les propositions opérationnelles de mise en œuvre de la SNCA pour une future diffusion dans toutes les régions du Maroc.



PROJET RESEPAG 1
CA17 International – Un opérateur d'appui à la mise en œuvre et au suivi du mécanisme allégé d'incitations durant la campagne agricole.

CA 17 International intervient en tant qu'opérateur, pour le compte du Ministère haïtien de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural, dans le cadre du Projet de Renforcement des Services Publics Agricoles (phase II), financé par la Banque Mondiale et le Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire. Sur deux ans (2018-2019), CA 17 International intervient sur certains périmètres irrigués du département du Sud :

► Mise en œuvre d'un système de subvention agricole permettant à 5 000 agriculteurs d'avoir un accès facilité aux intrants (semences, drageons, etc.) et services (labour et assistance technique...).

► Implantation de Champs-Écoles-Paysans permettant à 1 000 agriculteurs de renforcer leurs capacités techniques et prises de décisions, de savoir réagir à un aléa.

Conseil d'Administration

AU 31 DÉCEMBRE 2018

ADMINISTRATEURS

La CACG demeure une société anonyme d'économie mixte. À ce titre, son capital est réparti entre des actionnaires publics (départements, régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie principalement) et privés (organismes bancaires).



Pierre Cheret
Président du Conseil d'Administration de la CACG

À nous de dessiner « demain »

En 2018, les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie se sont plus que jamais investies pour assurer les transitions à l'œuvre dans le sud-ouest. Forts de leur engagement, les membres du Conseil d'Administration et les collectivités actionnaires de la CACG continuent de se mobiliser pour développer une entreprise des territoires innovante et ainsi faire de la CACG une réponse adaptée à ces changements.

Pour mener à bien l'aménagement de nos territoires nous souhaitons respecter une approche intégrée innovante, basée avant tout sur l'identification et la mobilisation de leurs ressources. Il s'agit d'une approche nouvelle de l'intérêt général, un intérêt général « territorialisé », que la CACG fait valoir grâce à ses savoir-faire et sa connaissance des deux régions. Ensemble, construisons demain !

Un capital social
de **2,1 millions**
d'euros

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Pierre Cheret
Président

RÉGION OCCITANIE
Jean-Louis Cazaubon
Vice-Président

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRÉNÉES
Bernard Verdier
Vice-Président

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE OCCITANIE
Henri-Bernard Cartier
Vice-Président

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE
Jean-Philippe Besiers
Vice-Président

ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT
Bertrand Porquet

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARIÈGE
Nicole Quillen

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS
Bernard Gendre

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
Gilbert Hebrard

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES
Gloria Dorval

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOT
Danielle Deviers

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOT-ET-GARONNE
Marcel Calmette

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Philippe Echeverria

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN
Christophe Testas

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Gilles Bonny

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE
Jean-Pierre Goïty

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE OCCITANIE
Lilian Lasserre

ADMINISTRATEUR SALARIÉ
Pascal Chisne

CENSEURS

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Marie-Pierre Cabanne

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
Frédéric Delmares

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE MIDI-PYRÉNÉES
Yannick Villeneuve

PG INVEST-GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
Marc Didier

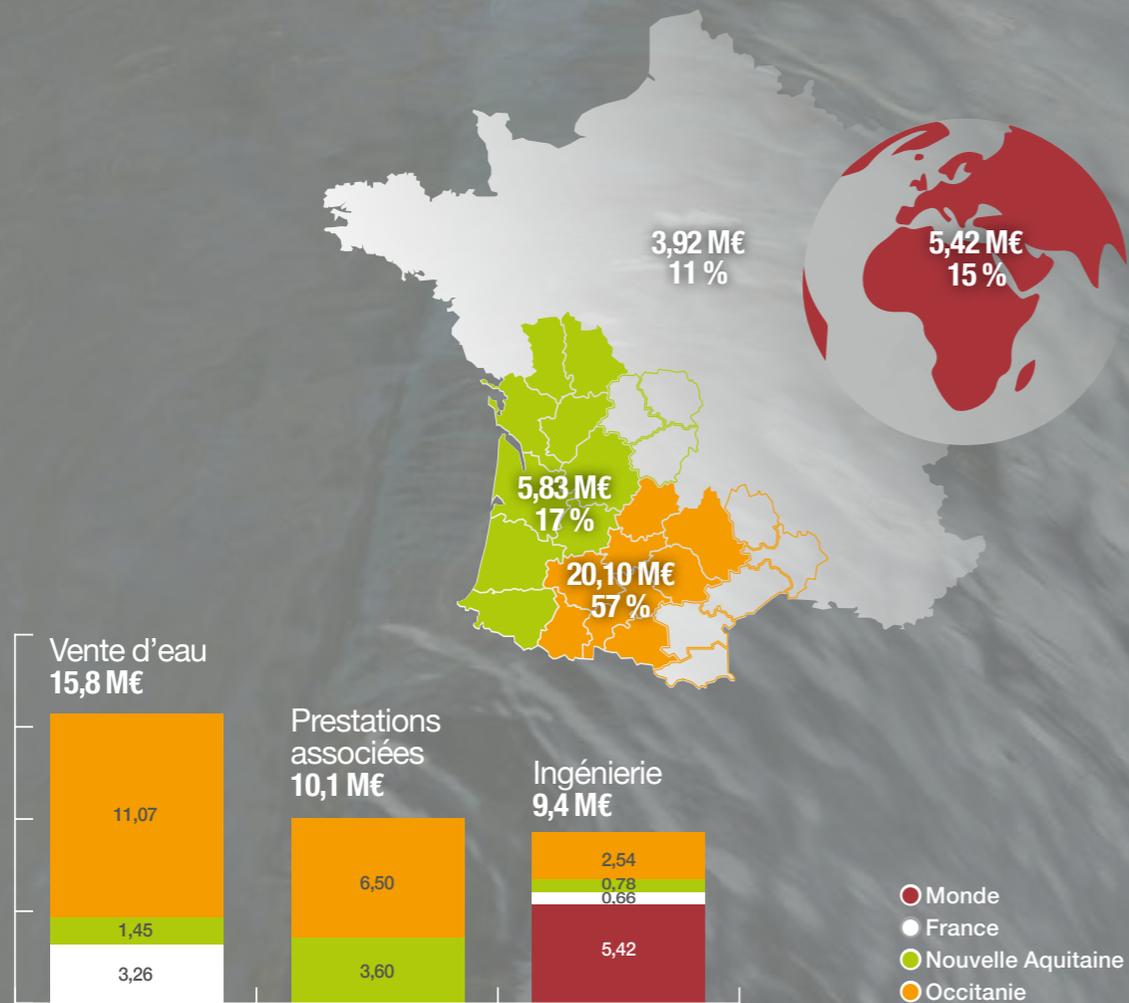
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL NORD MIDI-PYRÉNÉES
Bernard Houles

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE
Philippe Badin

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE OCCITANIE
Christophe Canal

Chiffres clés

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ



35,3 M€
d'activité /an
dont 5,42 M€
à l'international



- ▶ **230** salariés
- ▶ **85** métiers
- ▶ **7** agences
 - Siège social à Tarbes
 - Sud-Ouest et Ouest de la France
 - Une filiale CA 17 International (La Rochelle)
- ▶ **500** millions de m³ d'eau gérés par an
- ▶ **7 260** interventions de maintenance sur des ouvrages hydrauliques
- ▶ **3 500** km de rivières réalimentées
- ▶ Interventions dans plus de **25** pays



SIÈGE SOCIAL

Chemin de Lalette
CS 50449
65004 Tarbes Cedex
Tél. +33(0)5 62 51 71 49

CA17 INTERNATIONAL

22 rue Eugène Thomas
17 000 La Rochelle
Tél. +33(0)5 46 68 32 17

● Vendée
● La Rochelle

● Bruch

● Cazères-sur-l'Adour

● Tarbes

● Verdun-sur-Garonne

● Toulouse

● Castelnau-Magnoac

LES AGENCES

TOULOUSE

Centre INRA - BP 32144
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél. +33(0)5 62 19 34 34

TARBES

Chemin de Lalette
CS 50449 - 65004 Tarbes Cedex
Tél. +33(0)5 62 51 71 49

CASTELNAU-MAGNOAC

34, rue des 4 Vallées
65230 Castelnau-Magnoac
Tél. +33(0)5 62 39 81 54

VERDUN-SUR-GARONNE

1063, route d'Auch
82600 Verdun-sur-Garonne
Tél. +33(0)5 63 64 45 33

BRUCH

3827 Route de l'Océan
47130 Montesquieu
Tél. +33(0)5 53 95 22 28

MOYEN ADOUR

3255, route des Pyrénées
40270 Cazères-sur-l'Adour
Tél. +33(0)5 58 71 91 91

ANTENNE DE VENDÉE

Le Grand Nauvert
85490 Benet
Tél. +33(0)2 51 51 13 45

**DIRECTEUR
DE PUBLICATION**
Alain Poncet

**RESPONSABLES
DE PUBLICATION**
Communication CACG
Claire Gaudout
Alexandra Dubo

**RÉDACTION
ET CONSEIL ÉDITORIAL**
Florence Elman

CONCEPTION GRAPHIQUE
Céline Demay

PHOTOGRAPHES
Laurent Pascal
Éric Traversié
Françoise Goulard

CRÉDITS PHOTOS
Photothèques CACG,
CA 17 International et AEAG
Banque d'image :
Adobe Stock, Pixabay

IMPRESSION
Escourbiac l'imprimeur
Imprimé sur papier :





CACG

Valorisons votre territoire

**COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT
DES COTEAUX DE GASCOGNE**

Chemin de Lalette
CS 50449 – 65004 Tarbes cedex
Tél. +33 (0)5 62 51 71 49

contact@cacg.fr

www.cacg.fr